

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-472

Tierce Maintenance Applicative (TMA), assistance et projets de développement autour des logiciels de l'éditeur Berger Levrault exploités par la Ville de Niort - Approbation du contrat d'accord-cadre

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Tierce Maintenance Applicative (TMA), assistance et projets de développement autour des logiciels de l'éditeur Berger Levrault exploités par la Ville de Niort - Approbation du contrat d'accord-cadre

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort utilise plusieurs logiciels de l'éditeur Berger Levrault pour gérer diverses activités :

- Sedit Gestion Financière : comptabilité et finances
- Sedit Gestion Ressources Humaines : ressources humaines
- Atal II : services techniques ville de Niort et services techniques SEV
- Asweb : interventions sociales du CCAS

Ces logiciels sont modulaires et sont installés dans notre système d'information. Ils nécessitent un contrat couvrant la concession du droit d'usage, la maintenance et les projets de développement ultérieurs auprès de l'éditeur qui conserve la propriété intellectuelle des logiciels.

Les marchés en cours viennent à expiration à diverses dates en 2016, il convient donc de les renouveler. Un contrat unique viendra se substituer aux précédents, en alignant les échéances de chacun. Il prendra fin le 31 décembre 2019. Le contrat prend la forme d'un accord-cadre négocié sans mise en concurrence.

L'accord-cadre vaut premier marché subséquent. Il sera à bons de commande et couvrira les prestations de TMA et d'assistance.

Dans le cadre de la procédure d'attribution, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 décembre pour attribuer l'accord-cadre.

Les dépenses sont prévues aux budgets des années pendant lesquelles seront réalisées les prestations (2016 – 2019).

Le montant de l'accord-cadre pour 4 ans est de 700 000 € TTC maximum

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'attribution du contrat d'accord-cadre à la société Berger Levrault, 31676 LABEGE ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE